La Légion d'honneur pour le résistant André Noizat

L'homme de 101 ans a été décoré de la plus haute décoration honorifique française samedi 20 septembre. La cérémonie a été l'occasion de revenir sur son parcours.

André Noizat a reçu samedi 20 septembre, à la résidence Ages & vies de Montgivray, en présence des élus locaux, d'amis et de sa famille, la plus haute décoration honorifique française, la Légion d'honneur. Cette dernière a été remise par Jean-Jacques Bérenguier, président des Amis de La Martinerie.

Au début de l'année 2023, Jean-Jacques Bérenguier reçoit un appel lui indiquant qu'André Noizat souhaitait le rencontrer. Il y va avec le vice-président de l'association, Bruno Duteil.

André Noizat entouré des élus du territoire, des membres de l'association des Amis de La Martinerie, de sa famille et de ses amis. (Photo NR)

« La moitié de votre groupe est carbonisée dans l'incendie d'un camion »

« Nous avons eu le plaisir de vous rencontrer. Vous nous avez exposé votre décision, au nom des anciens du 5e bataillon de chasseurs à pied (BCP), de soutenir financièrement notre association, afin de poursuivre notre mission de conservation du patrimoine militaire du département de l'Indre, mais aussi de remettre le fanion de la 5e BCP, dont vous êtes l'un des deux derniers représentants. » Le fanion a été remis à la jeune Constance Verschoote-Lamatte, 10 ans à l'époque, afin que la 5e BCP continue à être présente lors des manifestations patriotiques.

Le président des Amis de La Martinerie a rappelé le parcours d'André Noizat, né à Urciers, le 16 juin 1924. Désintéressé par les études, il recherche une activité. Après divers travaux dans une scierie, chez un viticulteur, il trouve un emploi temporaire à la perception de Sainte-Sévère. En 1944, il rejoint la Résistance dans le groupe Indre-Est. Sa première mission est de récupérer des armes. Il participera à de nombreuses actions à Vijon, Saint-Chartier, Pérassay ou Ardentes. André Noizat est d'ailleurs un des derniers survivants du Combat de Genest, le 16 juillet 1944. *« On vous retrouve à Bommiers où la moitié de votre groupe est carbonisée dans l'incendie d'un camion que vous venez de quitter, incendie provoqué par un obus. »*

Le retour à la vie civile

Lorsque le département est libéré le 10 septembre 1944, André Noizat s'engage pour la durée de la guerre, au sein du 5e bataillon de chasseurs à pied. Le 7 janvier 1945, il embarque avec nombre de ses camarades berrichons dans des wagons à bestiaux et poursuit le combat pour la libération de la poche de Colmar. La 5e BCP s'illustrera d'abord à Cernay puis aura pour mission de libérer Vieux-Thann. Son régiment est désigné ensuite pour intervenir en Algérie. Le 1er janvier 1946, André Noizat fait le choix de revenir à la vie civile. Il trouve un emploi à la perception de Sainte-Sévère et termine sa carrière en qualité d'inspecteur central du Trésor à La Châtre. Il rencontre celle qui devient son épouse, Nicole, lors de l'inauguration de la stèle d'Acre, en souvenir du parachutage. André Noizat a un fils, décédé récemment, trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. L'heure de la retraite a sonné le 1er septembre 1986. Nadine Bellurot, sénatrice, et Michel Blin, maire de Montgivray, lui ont remis respectivement à la fin de la cérémonie, la médaille du Sénat et de la commune.

Cor. NR : Évelyne Caron